

TERRITOIRE COMTÉ DE MASKINONGÉ

La Commission de la représentation électorale (CRÉ) a déposé une proposition de refonte de la carte électorale québécoise. Au niveau du Comté de Maskinongé, les modifications proposées sont : A) de retrancher du Comté de Maskinongé la partie à l'est de l'autoroute 55 de l'ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest (15 184 électeurs qui iraient au Comté de Trois-Rivières), B) d'ajouter la partie nord de la ville de Trois-Rivières, soit le secteur des Forges, le nord du boulevard des Chenaux jusqu'à l'autoroute 55 (8 146 électeurs qui sont présentement dans le Comté de Trois-Rivières). Ce qui représente une diminution de 7 038 électeurs pour le Comté de Maskinongé.

POSITIONNEMENT

- 1)- Nous souscrivons à l'objectif d'équité, en termes de valeur du vote de chaque électeur, donc à une répartition par Comté qui se rapproche de la moyenne nationale;
- 2)- Nous considérons qu'il faut minimiser le nombre de personnes pour qui un changement devra avoir lieu;
- 3)- Nous sommes d'avis qu'il faut tenir compte autant que possible **des liens naturels entre territoires et des sentiments d'appartenance de la population** (ce n'est pas seulement un exercice mathématique);
- 4)- Nous sommes d'accord pour réduire le nombre d'électeurs dans le Comté de Maskinongé, considérant que le nombre actuel, soit 49 539, est au dessus de la moyenne québécoise (45 207), mais en dessous de la borne supérieure de 25 % de la moyenne (56 509);
- 5)- Nous considérons que la proposition de la CRÉ implique un changement de Comté pour 23 330 personnes (15 184 + 8 146), pour arriver à un résultat net de 7 038 électeurs, ce qui est beaucoup de déplacements pour atteindre ce résultat;
- 6)- Nous estimons que le sentiment d'appartenance des électeurs du nord de Trois-Rivières qui s'ajouteraient au Comté de Maskinongé est très faible par rapport à ce territoire, encore plus que les électeurs de l'ex-ville de Trois-Rivières-Ouest qui quitteraient pour Trois-Rivières;

PROPOSITION

Nous proposons, afin de réduire le nombre d'électeurs du Comté de Maskinongé, tout en minimisant le nombre de personnes affectées et en considérant le plus possible les sentiments d'appartenance et les liens naturels entre territoires, le découpage suivant:

Les électeurs (5 727 personnes) du territoire délimité au nord par l'autoroute 40, au sud par le fleuve St-Laurent, à l'est par le Boulevard Des Récollets (limite de l'ex-ville de Trois-Rivières-Ouest) et à l'ouest par l'autoroute 55, soit les secteurs de vote 113 à 130, soient transférés au Comté de Trois-Rivières. Ce qui donnerait 43 812 électeurs dans Maskinongé et 43 474 électeurs dans Trois-Rivières, soit un écart plus petit pour les deux Comtés par rapport à la moyenne québécoise.

SIGNATAIRES

Extrait du procès verbal de l'Assemblée de l'exécutif du Parti Québécois de la circonscription de Maskinongé, tenue le 31 mars 2008.

Robert Gauthier, Président de l'exécutif